

La Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart est née en 2016 de la fusion de 5 ex-EPCI (CA Sénart dans le 77, SAN de Sénart en Essonne, CA Seine Essonne, CA Evry Centre Essonne et CA Les Lacs de l'Essonne pour la ville de Grigny. Elle regroupe 23 communes, compte 1600 agents et exerce des compétences étendues au bénéfice du développement du territoire et de ses habitants sur des champs stratégiques (transition écologique et sociale, transition numérique, prospective et aménagement du territoire, ...) et de proximité (culture et sports, formation, emploi et insertion, cadre de vie, ...).

Dans le cadre de la feuille de route définie par l'exécutif communautaire et de l'organisation mise en place pour ce début de mandat, la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart recherche au sein de la Direction des Ressources et des Relations Humaines:

UN(E) RESPONSABLE DE PÔLE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE (H/F)

Pour le site d'Évry-Courcouronnes

MISSIONS :

Au sein d'une équipe de 19 agents et sous l'autorité du Directeur des Ressources et des Relations Humaines, le (la) responsable de pôle gestion administrative et financière aura pour missions de (d') :

- Superviser l'équipe chargée de la gestion du budget, du SIRH, de la paie, de la carrière et de la santé,
- Piloter l'activité RH et la masse salariale, contrôler la gestion et l'engagement des dépenses,
- Mettre en place en lien avec le gestionnaire SIRH une utilisation optimale du logiciel métier (Ciril net RH) et une déconcentration du logiciel,
- Gérer la paie des élus et le tableau des effectifs,
- Assurer le respect de l'application des dispositions statutaires et des règles de gestion interne sur l'ensemble des processus de déroulement de carrière et de paie,
- Accompagner la montée en compétence des gestionnaires du pôle et assurer le suivi de leur activité,
- Assurer la sécurisation et l'harmonisation des actes administratifs,
- Piloter la préparation, l'organisation et la mise en œuvre des procédures collectives et individuelles liées à la carrière des agents (avancements d'échelons, avancements de grade et promotion interne),
- Proposer et mettre en œuvre, en lien avec les responsables de pôle rh, les dispositifs de gestion nécessaires au traitement des dossiers transversaux,
- Coordonner, en cas de nouveaux transferts de personnels, la gestion administrative des dossiers,
- Suivre et participer aux instances paritaires et relations avec les organisations syndicales et les représentants du personnel,

PROFIL :

Catégorie A - Filière administrative.

Cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Expérience exigée sur un poste similaire en collectivité territoriale.

Diplôme supérieur en droit, en management et/ou en ressources humaines.

- **Connaissances :** maîtrise du statut de la Fonction Publique Territoriale et de la réglementation, bonne connaissance des textes relatifs aux régimes indemnitaires, utilisation des outils RH, SIRH et référentiels des métiers, solide culture budgétaire et financière
- **Savoir-faire :** capacité managériale, maîtrise des techniques d'animation pour motiver et fédérer une équipe, qualités rédactionnelles, capacité d'expression écrite et orale, capacité de conduire le changement, la négociation, capacité d'analyse et de synthèse, connaissance du logiciel Ciril RH.
- **Savoir être :** qualités relationnelles, confidentialité, réactivité, sens de l'écoute, du travail en équipe, sens des responsabilités, de l'innovation et de la créativité.

Poste à pourvoir rapidement.

Retour des candidatures avant le jeudi 09 mai 2021.

Les candidatures devront être adressées par courrier à la :
Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart
Direction des Ressources et des Relations Humaines
500 place des Champs Elysées - BP 62 - 91054 EVRY-COURCOURONNES cedex
ou par email : recrutement@grandparissud.fr

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes; les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention. Aussi, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux.